

Règlement électoral pour le vote national d'orientation fédérale

Les syndiqué(e)s seront appelé(e)s du lundi 6 au vendredi 24 novembre 2006 à exprimer, individuellement et à bulletin secret, leur choix d'orientation pour la Fédération.

Ce vote, organisé conformément à nos statuts, est une des phases de la préparation du 5e Congrès fédéral national et des congrès départementaux préparatoires. Ce vote est déterminant. Ses résultats servent en effet non seulement de référence pour déterminer la composition des instances nationales de la FSU mais aussi de base pour la désignation des délégué(e)s aux congrès fédéraux, départementaux et national.

Ce vote engage aussi notre syndicat national SNU-CIAs ainsi que tous les syndicats départementaux. C'est en effet sur la base des résultats dans chaque syndicat que celui-ci constitue sa délégation pluraliste dans les instances nationales de la FSU. C'est enfin au sein des listes présentées que seront désignés les élu(e)s qui siégeront dans les instances fédérales nationales au titre des tendances.

Démocratie et pluralisme comptent parmi les principes fondateurs de notre fédération. Permettre à chaque syndiqué(e) d'exprimer dans un vote son choix d'orientation et

reconnaître « le droit de chaque syndiqué(e) de s'associer avec d'autres pour soumettre une orientation alternative au vote des syndiqué(e)s dans le cadre de la préparation des congrès de la Fédération » sont des illustrations concrètes du fonctionnement démocratique de la FSU et du respect des diversités et du pluralisme. Afin d'assurer la mise en œuvre de ces principes, le Conseil Délibératif Fédéral National des 20-21 juin 2006 a arrêté les dispositions suivantes.



Textes d'orientation et listes de candidat(e)s

Les tendances ou groupes de syndiqué(e)s qui souhaitent participer à la représentation des tendances dans les instances fédérales nationales pourront déposer un texte d'orientation et une liste de candidat(e)s qui seront publiés dans la revue « Pour » d'octobre 2006 pour être soumis au vote des syndiqué(e)s.



Pour être recevables et soumis au vote, un texte d'orientation et une liste de candidat(e)s devront être accompagnés de la déclaration individuelle de candidature de 140 syndiqué(e)s à jour de leurs cotisations syndicales 2005-2006. Ces syndiqué(e)s devront relever d'au moins 15 départements et 5 syndicats nationaux différents. Les listes incom-

plètes ne sont pas recevables. La longueur du texte d'orientation dactylographié, incluant la liste des candidat(e)s, ne devra pas excéder celle d'une double page de la revue fédérale « Pour ».

Le CDFN des 19 - 20 septembre 2006 validera les listes qui seront publiées avec les textes d'orientation.

Les textes d'orientation et listes de candidat(e)s (version papier et version informatique), accompagnées des déclarations individuelles de candidature, devront parvenir à la FSU le mercredi 20 septembre 2006 à 10 heures au plus tard. Une copie de chaque liste et texte d'orientation sera remise à ce moment-là à chaque liste candidate. Chaque syndicat national en aura communication après validation par le CDFN.



Organisation du vote

Le vote se déroulera du lundi 6 au vendredi 24 novembre 2006. Le CDFN rappelle que : les modalités d'organisation seront arrêtées après concertation entre les syndicats nationaux et les sections départementales, conformément aux statuts. Chaque SD et chaque SN a le droit de soumettre à débat et à consultation des points complémentaires.

Le CDFN précise que la partie « vote national d'orientation fédérale » du matériel de vote adressée à chaque syndiqué(e) devra être conforme aux décisions du CDFN de septembre 2006.

Le CDFN rappelle que chaque syndiqué(e) doit avoir communication de la totalité des textes et listes soumis au vote et que le vote est individuel et secret. Il devra être effectué sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure comportant les nom, qualité et signature de l'électeur(trice). En cas de vote organisé sur le lieu de travail, une liste

d'émargement sera signée par l'électeur(trice) au moment du vote. La présence d'un(e) délégué(e) de chacune des listes candidates à toutes les étapes du scrutin sera rendue possible.



Conditions pour être électeur(trice)

Compte tenu de la période durant laquelle les syndiqué(e)s sont appelé(e)s à exprimer leur choix, il est décidé que seront électeurs(trices) : les syndiqué(e)s à jour de leurs cotisations syndicales 2005-2006 dans l'un des syndicats nationaux de la FSU, sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin, tout(e) nouvel(le) adhérent(e) qui au moment du vote aura acquitté sa cotisation 2006-2007.



Collecte nationale des résultats

Les résultats de la consultation individuelle des syndiqués (vote d'orientation fédérale et autres questions éventuelles) seront collectés nationalement par une commission nationale

composée à l'image du CDFN. Elle se réunira le jeudi 7 décembre 2006. Les résultats seront communiqués aux sections départementales à compter du 7 décembre.

Désignation des élu(e)s

Chaque liste désigne librement ses élu(e)s parmi les candidat(e)s figurant sur la liste présentée. Afin de pouvoir valider cette désignation, chaque syndicat attestera, à la demande de la fédération, de la qualité de syndiqué(e) pour l'année scolaire concernée.

Toute contestation relative à l'application du présent règlement électoral est soumise au Bureau Fédéral qui décide.

CALENDRIER

- **Début octobre 2006** : Information SN, SD et adhérents sur textes soumis au vote individuel (Statuts : art. 20) - Publication des déclarations et listes d'orientation et des textes soumis au vote individuel.
- **CDFN des 17 - 18 octobre 2006** : Adoption des textes préparatoires au congrès - Attribution des mandats SN et SD - Avis du CDFN (RI : art. 10) sur les éventuelles propositions de modifications statutaires.
- **Fin octobre 2006 au plus tard** : Information SN, SD et adhérents des propositions de modifications statutaires (Statuts : art. 26) - Information SN, SD et adhérents sur les textes préparatoires (Statuts : art. 20) - Information des SN et des SD sur le nombre de mandats.
- **Du lundi 6 au vendredi 24 novembre 2006** : Vote des adhérents : période de vote de 3 semaines.
- **Du 27 novembre au 2 décembre 2006** : Collecte locale des résultats.
- **Les 4 / 5 / 6 décembre 2006** : Collecte nationale des résultats.
- **Le 7 décembre 2006** : Commission nationale de recollement des votes.
- **Le 7 décembre 2006** : Transmission des résultats à chaque section départementale.
- **Du 11 au 22 décembre 2006** : Congrès départementaux.
- **Du 8 au 20 janvier 2007** : Congrès départementaux (suite et fin).
- **Semaine du 22 au 27 janvier 2007** : Aucun congrès départemental ne peut plus se tenir / Réunion des équipes de rapporteurs - Transmission aux SD du bilan des amendements.
- **Du lundi 29 janvier au vendredi 2 février 2007** : CONGRES NATIONAL FSU à Marseille.

Les thèmes du congrès

Le Conseil Délibératif Fédéral National des 20 et 21 juin a adopté le principe de quatre thèmes. Ceux-ci reflètent une réelle nécessité de débat et de clarification. Ils recèlent des enjeux fort complexes du point de vue social sur l'avenir de la fonction publique en particulier et de la société en général et du point de vue syndical sur la FSU et le syndicalisme.

Le Thème 1 : Education, formation, recherche enjeux d'avenir.

Ce thème ne réécrira pas ce qui reste valide dans les mandats des congrès précédents mais se centrera sur les évolutions de la situation et les débats actuellement non tranchés. L'enjeu est de dépasser le seul prisme de la formation des jeunes et de traiter aussi des questions concernant les liens : emplois/qualifications/insertion professionnelle incluant les dimensions régionales et européennes.

Le thème 2 : De quels services publics et de quelles fonctions publiques avons-nous besoin ?

Ce thème tentera de creuser les questions du service public, du niveau territorial, de l'Etat, de l'Europe, des régions et de leur démocratisation. Il s'intéressera aussi à celle de la crise de l'Etat républicain et du modèle social français ? Les questions du service public seront traitées en tant que telles, en y incluant les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière et Territoriale).

Le thème 3 : Propositions pour contribuer à des alternatives économiques et sociales.

Depuis la création de la FSU il est constant qu'elle se positionne lors de chaque congrès sur le terrain de la transformation sociale à partir de ses expériences et de ses pratiques. Emploi, fiscalité, salaires, protection sociale, croissance et développements,

droits et libertés, etc. ... L'enjeu ne sera pas seulement « théorique » en cette année 2007 de rendez-vous électoraux.

Le thème 4 : Quelle FSU pour quel syndicalisme ?

Ce thème partira du bilan depuis le congrès de Perpignan de l'élargissement de la FSU, de la nécessité de construire durablement l'unité syndicale, des enjeux pour la FSU dans le champ interprofessionnel, de la question et de l'évolution des mouvements sociaux et de l'international.

C'est aussi dans ce thème qu'il sera abordé la nécessité d'un développement organisationnel interne et d'un renforcement de l'aspect fédéral de la FSU.



Supplément au n°5

novembre 2006

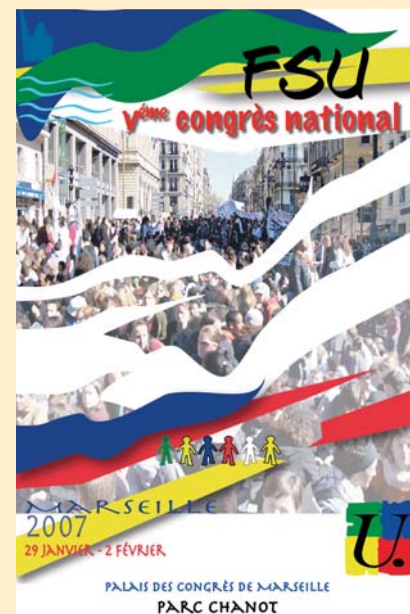
Syndicalement Vôtre

journal du SNU-CLIAS-FSU

SPECIAL V^{ème} CONGRÈS NATIONAL

sommaire

	PAGES
Edito	1
Règlement électoral pour le vote national d'orientation fédérale	2-3
Calendrier et thèmes du congrès	4



SYNDICALEMENTVÔTRE

Journal du SNU-CliaS FSU
 163, Rue de CHARENTON - 75012 PARIS
 Tél : 01.42.87.43.00 - Fax : 01.49.88.06.17.
 Mail : snuclias@tiscali.fr
 Mail : syndicalementvotre@cegetel.net
Directeur de la Publication : Michel ANGOT
Directeur de la Rédaction : Bruno BIDET
Régie Publicitaire : COM D'HABITUDE PUBLICITE
 Clotilde POITEVIN : Tél : 05.55.24.14.03
 Fax : 05.55.18.03.73
IMPRESSION : Imprimerie Brémond
 14, Rue Emile Zola - ZA de l'Agavon
 13170 LES PENNES MIRABEAU.
 N° ISSN : 1775-0288
 N° CPPAP : 1110 S 07573
 Dépôt légal : Juin 2005
 Prix : 0,50 €

Tous les adhérents ont été destinataire début octobre de *POUR* journal fédéral de la FSU accompagné du supplément concernant les débats du 5^{ème} congrès national qui se tiendra du 29 janvier au 2 février 2007 à Marseille.

Comme nous l'avions relaté dans le N° 5 de Syndicalement Vôtre le rapport national d'activité ainsi que les expressions et les listes des courants de pensée (tendances) seront soumis entre le 6 et le 24 novembre 2006 aux votes de tous les adhérents.

Afin que chacun(e) puisse se positionner, Syndicalement Vôtre vous transmet le matériel de vote, accompagné d'une enveloppe T à l'intérieur de laquelle vous êtes appelés à glisser votre bulletin de vote.

L'enveloppe T avec le bulletin est à renvoyer au plus tard le 24 novembre 2006.



L'enjeu de ce scrutin pour le SNU-CliaS est important. Outre qu'il s'agira de notre première participation à un congrès de la FSU, il nous faudra également nous familiariser avec son fonctionnement démocratique, afin de prendre toute notre place au sein de la Fédération.

La démocratie, à travers le vote direct des adhérents, est l'un des fondamentaux de la FSU ; la reconnaissance des « courants de pensée » une forme de liberté et d'échange, que certains d'entre nous ont rarement connu lorsqu'ils militaient à la CFDT, la confédération attaquant même nos échanges et débats entre syndicats !

Chacun(e) aura donc la possibilité de voter pour l'un ou l'autre des cinq « courants de pensée » qui se proposent au vote des adhérents de la FSU. Qu'il nous soit quand même permis de rappeler au moment de votre vote, que seuls les deux courants de pensée qui participent à la direction majoritaire de la FSU (Unité et Action et Ecole Emancipée) ont soutenu lors du congrès de Perpignan en 2004, l'ouverture du champ de syndicalisation à l'ensemble des trois fonctions publiques, et accepté l'arrivée à la FSU des ex-équipes syndicales qui, comme la plupart d'entre nous, étaient sorties de la CFDT à la suite du conflit de 2003 sur les retraites.

Cette position d'alors ne doit certes pas surdéterminer celle que chacun doit prendre aujourd'hui, mais il était important de le signaler à chacun(e) de nos adhérent(e)s pour son information personnelle au moment du vote.

La démocratie ne pouvant vivre que si chacun en fait usage, alors même si les textes sont parfois longs, forgez-vous votre propre opinion et votez !

Michel ANGOT
 Secrétaire Général du SNU-CLIAS FSU



Union nationale des syndicats unitaires - Collectivités Locales Intérieur Affaires Sociales
 163 rue de Charenton 75012 Paris / snuclias@tiscali.fr